

## PROGRAMME DE FORMATION

### Mener la réflexion éthique en ESSMS - (SIDAV)

#### Objectifs pédagogiques

- Elucider les concepts essentiels de l'éthique : maltraitance/bientraitance, droit, déontologie, morale, éthique.
- Cerner précisément les problèmes éthiques du quotidien sur le terrain.
- Connaître le cadre légal cadrant la réflexion éthique en ESSMS.
- Connaître les grands principes de l'éthique de l'accompagnement.
- Utiliser une méthode d'analyse éthique de situations, orientée vers la prise de décision.

#### Programme

Comment définir les concepts essentiels de l'éthique ?

Repérer les problèmes éthiques dans notre quotidien professionnel.

Connaître les textes juridiques les plus importants : Charte des droits et libertés de la personne accueillie, annexe 4-3 du CASF, Loi de mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

Saisir les grands principes éthiques de l'accompagnement.

Analyser des situations éthiques vécues à l'aide de la méthode d'analyse éthique en vue d'une décision juste, ou aussi juste que possible.

#### Public concerné et prérequis pédagogiques

Membres de l'équipe professionnelle du SIDAV.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Pour toute demande d'adaptation liée à une situation de handicap, le service formation de l'Uriopss reste à votre disposition

#### Durée, effectifs

2 jour(s) - 14 heures

15 stagiaires (capacité maximum)

#### Intervenant.e.s

Philippe Sanchez, Formateur conférencier, docteur en philosophie

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : [www.uriopss-hdf.fr/formation](http://www.uriopss-hdf.fr/formation)

## PROGRAMME DE FORMATION

### Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions  
Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Pas de matériel particulier.

### Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

### Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

#### RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

### Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

**Référente Handicap** pour l'organisme de formation Uriopss HdF :

Martine BABELA : [m.babela@uriopss-hdf.fr](mailto:m.babela@uriopss-hdf.fr)

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

## PROGRAMME DE FORMATION

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

*Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : [www.uriopss-hdf.fr/formation](http://www.uriopss-hdf.fr/formation)*

### Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).